

Les associations étudiantes s'engagent et signent une charte commune

Les 26 et 27 janvier 2022, les associations étudiantes de l'UPJV sont invitées à signer une charte commune, qui leur permettra de donner un élan nouveau à leurs actions. Les lauréats du challenge "Pitch ton asso" sont également conviés à recevoir leurs prix.

C'est une première : l'ensemble des associations étudiantes de l'Université de Picardie Jules Verne vont signer une charte d'engagement commune. Les 26 et 27 janvier 2022, la direction de la vie étudiante (DVE) de l'UPJV et la vice-présidente en charge de la vie étudiante les accueilleront au Pôle Citadelle, à Amiens, pour leur permettre de s'investir tous ensemble dans une nouvelle dynamique, au service de l'attractivité de l'établissement.

Chacune des associations étudiantes se verra remettre un kit associatif ; les lauréates du challenge "Pitch ton asso" recevront un prix.

Une charte qui prône le vivre-ensemble

La charte des associations de l'UPJV met en avant des principes vecteurs de développement :

le respect de la laïcité
le pluralisme
les droits de l'Homme

Plusieurs valeurs portées par l'UPJV, que les associations s'engagent elles aussi à transmettre, y sont également présentes :

tolérance
citoyenneté
engagement solidaire...

Souscrite pour une durée de 13 mois, la charte pourra être renouvelée. A respecter : les principes du service public et les dispositions du règlement intérieur. L'accent est aussi mis sur les droits des associations, notamment en termes d'équipement, de locaux et d'attribution de subventions.

En pratique

Signature de la charte des associations étudiantes de l'UPJV
Les 26 et 27 janvier 2022
Pôle Citadelle, rue des Français Libres - Amiens



Signature de la charte des associations étudiantes de l'UPJV

À LIRE AUSSI

Campagne de recrutement - Enseignants contractuels pour le 2nd degré

[Portrait] Mélanie Fontaine : "L'UPJV s'adapte à mon handicap"

[Portrait] Gwenn Fraser, la passion de l'histoire de l'art
